

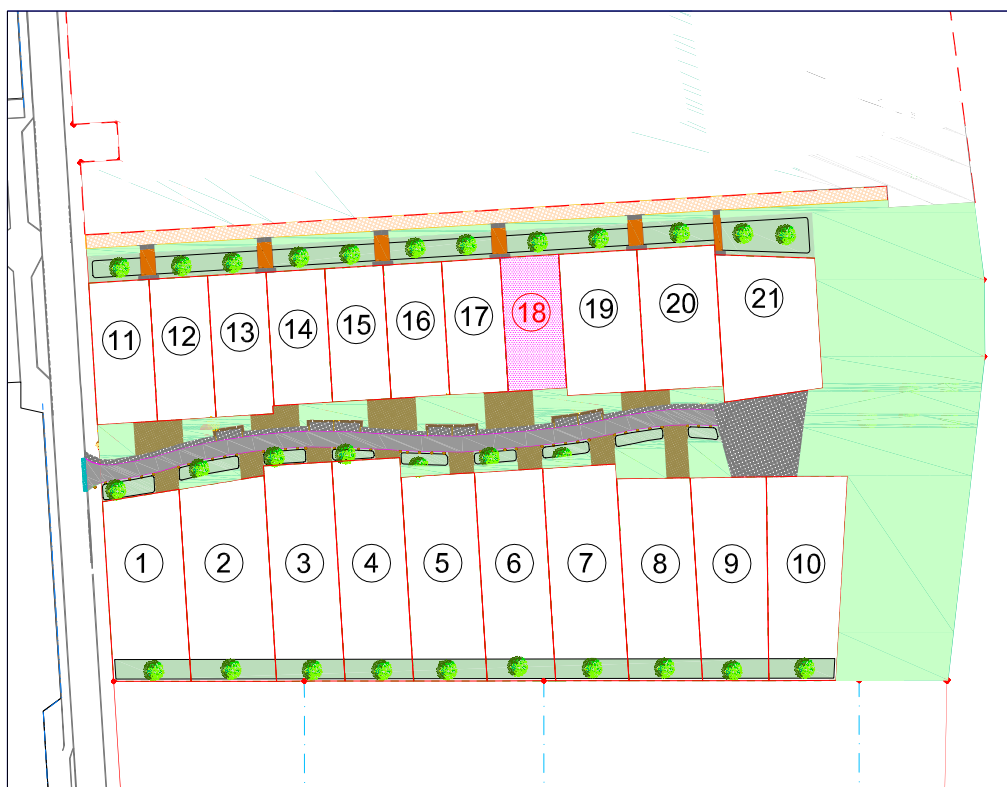
# Département de l' Eure

---

Commune de VAL-DE-REUIL

---

## Lotissement "DOMAINE DES NOÉS"



Maître d'ouvrage : Altitude Lotissement

---

DEPARTEMENT DE L'EURE

Commune de VAL DE REUIL

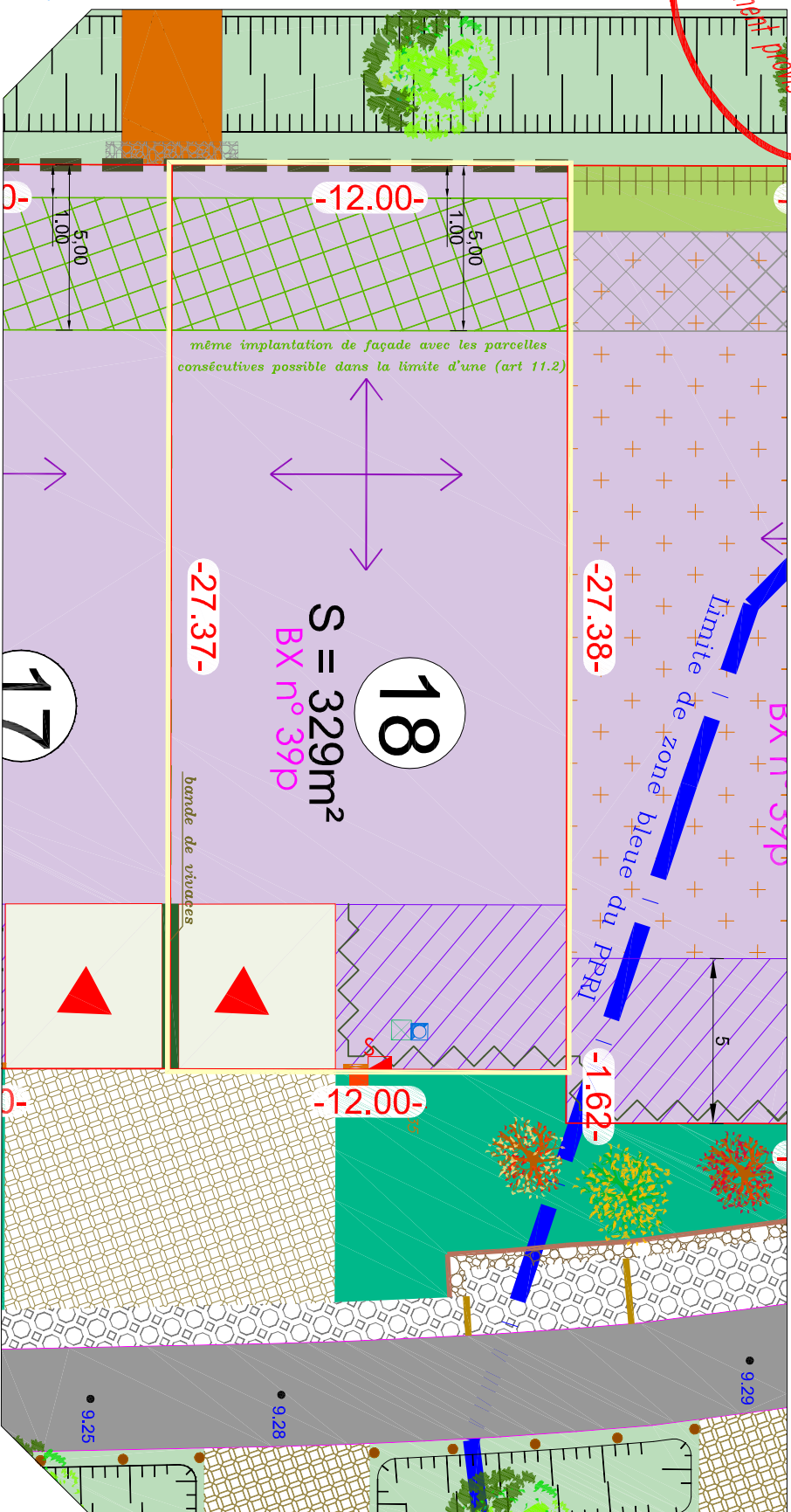
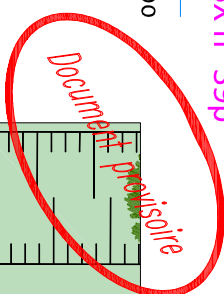
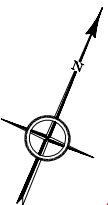
ALTIUDE LOTISSEMENT

Lotissement "Domaine des Noés"

# Plan de vente et de bornage : Lot n° 18

Section BX n° 39P

Echelle 1/200



## LEGENDE

- : borne antienne
  - : borne nouvelle
  - : cotation parcelaire (m)
  - : cotation naturelle avant travaux (m)
  - : cotation altimétrique projet (m)
  - : référence cadastrale
  - : limite de la zone bleue du PPRI
  - : parcelle d'habitation en lot Bure (moyenne 330m²)
  - : parcelle d'habitation de maison isolée (moyenne 350m²)
  - : localisation obligatoire de l'entrée charretière (zone d'accès privatif non close)
  - : localisation obligatoire de l'accès véhicule au lot (garage)
  - IMPLANTATION DU BÂTI**
    - : Implantation de la façade principale à l'alignement OU dans une bande de 1 à 5m
    - : Dispositif de clôture selon détail B
    - : Implantation de la façade principale en retrait dans une bande de 2 à 5m
    - : zone d'implantation limitée à des constructions
    - : zone non esthétique
    - : zone de constructions comportant un traitement de façade en bois
    - : sens obligatoire de l'alignement principal
  - TRAITEMENT PAYSAGER**
    - : bande paysagère à l'interface avec les trees de l'Eure
    - : obligation de plantation selon le plan végétal renseigné dans le règlement
    - : bande paysagère dédiée à la gestion hydrologique à l'interface avec la zone au sud
    - : obligation de plantation selon le plan végétal renseigné dans le règlement
  - TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ**
    - : dispositif de clôture de type 1 comprenant plantations
    - : dispositif de clôture de type 2 comprenant plantations
    - : dispositif de clôture de type 3
    - : plantation d'une bande de vivaces obligatoire selon palette végétale, à l'interface entre deux accès d'entrée charretière
  - TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ**
    - : branchement eaux usées
    - : branchement telecom
    - : branchement élec. B, T
    - : branchement eau potabile
    - : branchement gaz
- Se référer au règlement écrit (pièce PA10 du Dossier de Permis d'Aménager)*

**A GÉOSE**  
GÉOMÈTRE-EXPERT  
Maxime Lecheur

Maxime LECHEUR, B.T. 22  
27100 VAL DE REUIL  
Tel: 03 32 40 65 13 Fax: 03 32 56 59 91  
Courriel: maxime@geometre-expert.fr

Planimétrie réalisée ou système RG93, GC49  
Altimétrie réalisée ou système N97, IGN69

Nota : le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux, les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.

GÉOMÈTRE - EXPERT  
FICHIER n° 140619.dwg  
le 28/06/2016